



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Je soussigné, Mattia SCOTTI, Maire de la Commune de TERNAY Rhône,
certifie, le 27 décembre 2024 :**

- avoir fait paraître sur les panneaux électroniques de la commune :

**↳ L’avis d’enquête publique relative au projet de classement d’office de l’Impasse des
Rosiers dans le domaine public communal**

Fait à TERNAY, le 27 décembre 2024

**Pour le Maire,
L’Adjoint Délégué à l’urbanisme,**

Michel MAZET